

Jean Calvin

Biographie No 3

Noyon (Picardie), 1509 - Genève, 1564

© Hachette Livre et/ou Hachette Multimédia

Conversion et fuite

Réformateur et écrivain. Né un quart de siècle après [Luther](#), Jean Calvin est le plus célèbre parmi ceux des [réformateurs](#) qui cherchèrent à organiser et à structurer théologiquement la nouvelle Eglise. Souvent associé à son prédécesseur en tant que fondateur du [protestantisme](#), il a sans doute, plus que le moine de Wittenberg, donné de la religion réformée une image de rigueur, voire d'ascétisme.



Sur le plan littéraire, Calvin, en écrivant ou en traduisant ses œuvres en français, est l'un des premiers [écrivains](#) importants dans cette langue, qu'il choisit parfois pour faciliter la propagation de ses idées.

Jean Calvin naquit le 10 juillet 1509 ; il était le fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon - le nom sera par la suite calqué sur le latin Calvinus. L'enfant, que son père destinait à la prêtrise, fut dès 1521 pourvu de deux bénéfices ecclésiastiques. Jean Calvin reçut d'abord une formation [d'humaniste](#) ; il effectua des études de lettres et de philosophie aux collèges de la Marche et de Montaigu à Paris, puis de droit à Orléans, où il rencontra Pierre de L'Estoile ; en 1529, il se rendit à Bourges, attiré par les cours de droit d'Andrea Alciati. C'est vers 1530 qu'il écrivit, en latin, sa première œuvre, un commentaire du De clementia, de Sénèque (publié en 1532).

A la mort de son père, Calvin revint à Paris, et, passionné par les controverses théologiques, il adhéra vers 1533 aux idées de [la Réforme](#) protestante, initié par son cousin Olivétan et les érudits Lefèvre d'Étaples, Guillaume Budé et Nicolas Cop, alors recteur de l'Université de Paris. Il participa à la défense de l'ouvrage de Marguerite de Navarre Miroir de l'âme pécheresse. Condamné par le parlement après l'affaire des Placards, il dut quitter Paris ; avant de s'enfuir à [Bâle](#) en janvier 1535, il revint à Noyon résigner ses bénéfices ecclésiastiques.

Il passa quelque temps à Ferrare, chez la duchesse Renée de France, puis, en 1536, après un séjour à Bâle - où il publia la première version, en latin, de son Institution de la religion chrétienne -, [il se rendit à Genève](#), vieille cité épiscopale dont le Conseil venait de décider l'adhésion au protestantisme ; à la demande de Guillaume Farel, il s'y installa. Nommé professeur de théologie et pasteur, Calvin chercha à réformer les mœurs et la doctrine ; il voulut obliger chaque Genevois à adhérer à une profession de foi, qu'il avait lui-même rédigée. Sa conception de la société, dans laquelle l'Eglise a la prééminence sur les autorités

civiles, aboutit au conflit avec le Conseil des Deux-Cents (conseil de la ville), et il fut banni, ainsi que Farel (23 avril 1538).

Il partit alors pour Strasbourg, où il seconda, de 1538 à 1541, le réformateur Martin Bucer, et où il élaborait la deuxième version de son Institution de la religion chrétienne. En 1540, il épousa Idelette de Bure, veuve et mère de trois enfants, dont il eut un enfant mort-né, et qui mourut elle-même en 1549.

Le réformateur de Genève



Rappelé à [Genève](#) en 1541, en même temps que [Farel](#), il posa néanmoins ses conditions ; dès son retour, le 13 septembre, il présida de fait aux destinées de la cité, même s'il n'avait d'autre fonction que celle de pasteur, et il exerça jusqu'à sa mort un véritable magistère moral.

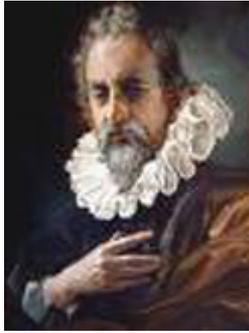
Ses conceptions politiques s'étant entre-temps précisées, il put alors mettre en œuvre son programme : il fit adopter les Ordonnances qui régirent dès lors le statut religieux de Genève (20 novembre 1541). Puis il fit instituer un consistoire, organisme composé de pasteurs et de laïcs (ou « anciens »), destiné, selon Calvin, à « régler les mœurs » ; sans juridiction civile, le consistoire avait cependant la possibilité de prononcer l'excommunication. A l'intention des bourgeois de la ville, il rédigea le Catéchisme de Genève (1542) et une confession de foi obligatoire en vingt et un articles. Il parvint ainsi à imposer une discipline que ses contemporains décrivaient comme assez stricte, dans un contexte parfois difficile : soutenu par des réfugiés protestants venus de France et d'Italie, Calvin dut combattre l'influence des grandes familles genevoises (Perrin et Berthelier notamment).

Défendant son œuvre par la polémique, mais aussi par la force, il fit exiler son ancien ami Castellion, directeur du Collège de Genève (1541), avec d'autres adversaires. Cette affaire renforça définitivement l'autorité de Calvin, et Genève succéda alors à Wittenberg, la ville de Luther, comme capitale spirituelle du protestantisme et cité refuge.

Le réformateur genevois se montra conservateur sur de nombreux points : en astronomie, il pensait que la Terre était au centre de l'univers ; au sujet des femmes, il les jugeait « une partie et un accessoire » de l'homme, puisque Ève avait été créée à partir d'une côte d'Adam ; ses conceptions religieuses peuvent d'ailleurs elles-mêmes être analysées comme un retour vers un ordre

L'affaire Michel Servet

Parmi les correspondants de Calvin figurait [Michel Servet](#), un Espagnol aux idées teintées de panthéisme. Calvin cessa de correspondre avec lui très tôt, mais Servet continuait de lui envoyer ses réflexions, y compris le texte latin de sa Restitution du [christianisme](#), dirigé en partie contre le Genevois.



Lorsque **Servet** fut inquiété par l'inquisiteur français Mathieu Ory, Calvin fournit à ce dernier sa correspondance, afin d'éclairer les juges. En 1553, Servet s'étant évadé, il passa par Genève, où Calvin se prononça en faveur de sa condamnation. Servet fut brûlé vif.

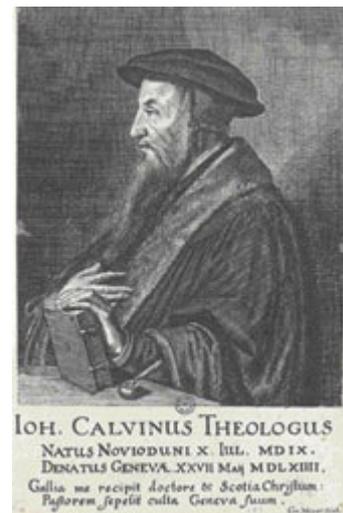
En janvier 1554, Calvin jugea nécessaire de publier *Defensio orthodoxae fidei de sacra trinitate*, aussitôt traduit en français (Déclaration pour maintenir la vraie foi que tiennent tous chrétiens de la Trinité des personnes en un seul Dieu. Contre les erreurs de Michel Servet Espagnol), où il justifiait la condamnation des hérétiques à la peine suprême. Calvin reçut l'appui de la plupart des réformateurs, mais il subit aussi les attaques de Castellion.

Les dernières années

Dans les années 1550, l'autorité de Calvin fut contestée, notamment par les grandes familles genevoises. La tension culmina avec les incidents du 16 mai 1555, au cours desquels Ami Perrin brutalisa le syndic de Genève ; Perrin put s'enfuir et fut condamné à mort par contumace, certains de ses amis étant, eux, exécutés.

Calvin prit encore parti pour les réformés français de la rue Saint-Jacques persécutés par [Henri II](#) (1557). En 1559, son effort d'organisation religieuse aboutit au synode de Paris, qui réunit les représentants de diverses branches de la Réforme et qui publia quarante articles résumant la doctrine réformée ; il se fit représenter au colloque de Poissy par Théodore de Bèze, qui adopta une attitude intransigeante.

Calvin fut avant tout un homme de combat car, pour faire triompher le protestantisme et le discipliner, il eut besoin de la plus grande énergie, et même de l'intransigeance et de la rigueur les plus strictes. A trente ans, son aspect était celui d'un vieillard : le visage maigri, osseux, les lèvres minces, les cheveux blancs ; il était en proie à des souffrances physiques, et notamment à des maux de tête continus. Il s'éteignit le 27 mai 1564, à Genève.



Les œuvres de Calvin

En mettant la littérature au service de la théologie, Calvin en a élargi le domaine. Son œuvre se caractérise par la sévérité de la composition, l'enchaînement logique des raisonnements, et, en même temps, l'aisance de la pensée. Sa phrase prend encore pour modèle la période latine, mais elle est dégagée des embarras de la syntaxe. L'*Institution de la religion chrétienne* est ainsi l'ouvrage qui, avant le *Discours de la Méthode*, de [Descartes](#), a le plus contribué à fixer la prose française. L'œuvre de Calvin, soit les cinquante-neuf volumes du *Corpus reformatorum*, est pour les neuf dixièmes écrite en latin, pour un dixième en français.

L'*Institution de la religion chrétienne*

A Bâle, Calvin rédigea la première version de son œuvre majeure, l'*Institution de la religion chrétienne*, qui parut en 1536 en latin (*Christianae religionis institutio*), imprimée par Thomas

Platter et Balthasar Ladius. Les versions françaises de 1541 à 1553 furent imprimées par Jean Girard (ou Gérard), à Genève. Il y eut pas moins de vingt-quatre éditions publiées du vivant de l'auteur, ce qui atteste du succès de l'entreprise ; on en distingue trois séries, qui se partagent ainsi : première édition en latin en 1536 de laquelle il n'existe pas de traduction ; versions révisées en latin de 1539, 1543 et 1550, traduites en français respectivement en 1541, 1545 et 1551 ; enfin, version définitive de 1559 en latin, traduite en 1560.



L'exposé de la doctrine religieuse

L'ouvrage, qui contenait au départ six chapitres, en compte vingt-quatre dans son ultime version, qui est divisée en quatre livres.

- Le premier livre a pour objet «de connaître Dieu en titre et qualité de créateur et souverain gouverneur du monde» ;
- Le deuxième traite «de la connaissance de Dieu en tant qu'il s'est montré Rédempteur en Jésus-Christ, laquelle nous a été manifestée en l'Evangile» ;
- Le troisième, «de la manière de participer à la grâce de [Jésus-Christ](#), des fruits qui nous en reviennent et des effets qui s'en suivent» ;
- Le dernier, «des moyens extérieurs ou aides, dont Dieu se sert pour nous conduire à Jésus-Christ, son fils, et nous retenir en lui».

Un dessein politique

Avec cet ouvrage qu'il ne cessa de donner un exposé de la nouvelle Catéchisme de Luther, et à des communes theologicarum, 1521), déclaration d'auscuns lieux fort 1525) ou Zwingli (Commentarius 1525). En le publiant pour la l'affaire des Placards, Calvin avait politique qu'il exposa dans son premières versions de 1536, 1539 [François I](#) , il y exprime l'espoir est la doctrine, contre laquelle sont emflambez ceux qui par feu aujourd'hui Royaume» ; Calvin espérait en effet que le roi distinguerait nettement les protestants des «anabaptistes et gens seditieux, qui par leurs resveries et fausses opinions renversoyent non seulement la religion, mais aussi tout ordre politique» (préface au Commentaire sur les Psaumes, 1558). Il appelait François I er à plus de clémence envers ses seuls coreligionnaires.



remanier, Calvin souhaitait foi, et son livre fait suite aux œuvres de Melancthon (Loci Farel (Summae briefve necessaires à ung chrestien, de vera et falsa religione, première fois deux ans après également une intention Epître au roi, qui ouvre les et 1541 ; s'adressant à que le roi connaisse «quelle d'une telle rage, furieusement et par glaive troublent

Mais le but politique de Calvin ne fut pas atteint. Son livre fut interdit par un édit du parlement de Paris le 1 er juillet 1542, soit après la parution de la version française - pour les théologiens, l'utilisation du français dénotait une évidente volonté subversive puisque l'auteur s'adressait ainsi au peuple, et non plus seulement aux seuls érudits. Les exemplaires saisis furent brûlés sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

Les autres ouvrages



En 1534, Calvin publia *Psychopannychia*, un traité sur le sommeil de l'âme. L'année suivante, il participa à la publication de la Bible d'Olivétan. Publié en 1541, son *Petit Traité de la sainte Cène* traite notamment des divergences entre Luther, Zwingli et lui à propos de la signification de l'eucharistie et de la présence ou non du Christ dans la célébration de la Cène.

En 1544, il publia sa *Brève instruction pour armer tous bons fidèles* contre les erreurs de la secte commune des anabaptistes. Dans cet ouvrage autant religieux que politique, Calvin se montre un partisan de la rigueur contre les anabaptistes, dont il juge les idées particulièrement erronées en matière religieuse, et dont il condamne les conceptions sociales, notamment leur communisme archaïque qui interdirait à un chrétien «de posséder ni maison, ni

jardin ni aucun héritage».

Citons encore : le *Catéchisme de Genève* (1542) ; *Traité des reliques* (1543) ; *Petit Traité* montrant que c'est que doit faire un homme fidèle connaissant la vérité de l'Évangile, quand il est entre les papistes (1543), dirigé contre les [néoplatoniciens](#) ; *Contre la secte fanatique et furieuse des libertins qui se nomment spirituels* (1545) ; *Avertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire* (1549).

Son *Excuse à messieurs les Nicodémistes* (1549) vise ceux qui cachent leur sympathie pour la foi réformée - selon l'évangile de Jean, Nicodème venait visiter Jésus de nuit ; l'ouvrage est une critique des idéaux humanistes néoplatoniciens, et indique le détachement définitif de Calvin par rapport aux idées humanistes. Des scandales qui empêchent aujourd'hui beaucoup de gens de venir à la pure doctrine de l'Évangile, et en débauchent d'autres (1550) est dirigé contre [Rabelais](#), en qui Calvin voyait un individu grossier et méprisable.



En outre, environ mille cinq cents sermons, parmi ceux que Calvin a prononcés, ont été conservés, ainsi qu'une volumineuse correspondance.

Website : http://www.memo.fr/article.asp?ID=PER_MOD_101

Date 19. 01. 2009

Compilation et mise en page par :

Alliance Pierres Vivantes – APV
M. J-P. Trachsel
CH-1678 Siviriez - Suisse